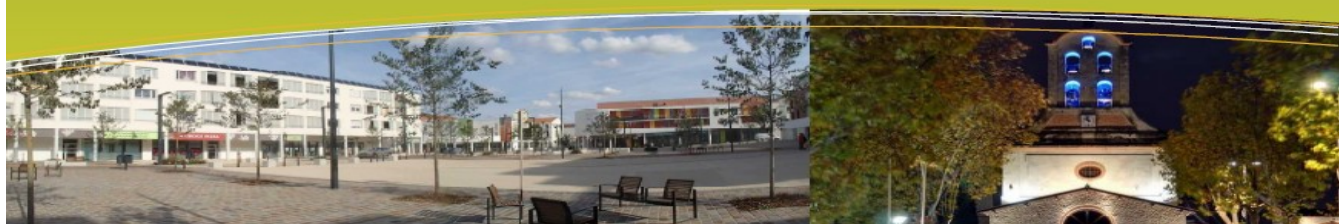


UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER

**Saint Simon**

ENVIRONNEMENT



## RÉUNION DE BUREAU du 7 octobre 2019

Madame, Monsieur,

Nous ouvrons ce bulletin d'octobre par une excellente nouvelle pour le quartier : lors du Conseil Municipal du 18 octobre, la délibération suivante a été votée : « **Quartier Saint Simon - Acquisition auprès de l'indivision M... de la propriété située 111 chemin Canto Laouzetto en vue de l'implantation d'équipements publics** ».

Cela signifie que la mairie va acquérir un terrain qui accueillera un 4ème groupe scolaire permettant de désengorger les écoles Tibaous et Paul Bert. Une école provisoire devrait être implantée dès septembre 2020.

Depuis un an et demi, notre association a procédé au recensement des derniers terrains disponibles de plus de 6 000 m<sup>2</sup> pouvant accueillir une école et nous avons suggéré plusieurs parcelles à la mairie, dont celle du 111 ch de Canto-Laouzeto qui répondait parfaitement aux critères d'emplacement et de taille voulus par le service de l'éducation (entre Tibaous et P. Bert et jouxtant les 550 logements prévus chez Vinci-NXP).

Lors de sa visite de quartier en janvier 2019, nous avons sensibilisé fortement M. Moudenc au problème du 4ème groupe scolaire en insistant sur l'urgence d'acheter un terrain avant que tous soient construits par les promoteurs.

Le Maire nous avait paru réaliser la gravité de la situation qui ne pourra qu'empirer avec la livraison des nouveaux logements en construction.

Nous avons malheureusement l'habitude depuis des années de déplorer le traitement fait au quartier de St-Simon en terme d'équipements publics, aussi nous ne pouvons que nous réjouir quand une telle nouvelle se présente et nous remercions tous ceux, dans le quartier et à la mairie, qui ont œuvré pour obtenir ce résultat.

Le défi à relever sera maintenant pour les services techniques de la mairie d'aménager l'accès à cette école afin de permettre aux enfants de s'y rendre en sécurité à pied ou à vélo, et aussi aux véhicules des parents de s'en approcher.

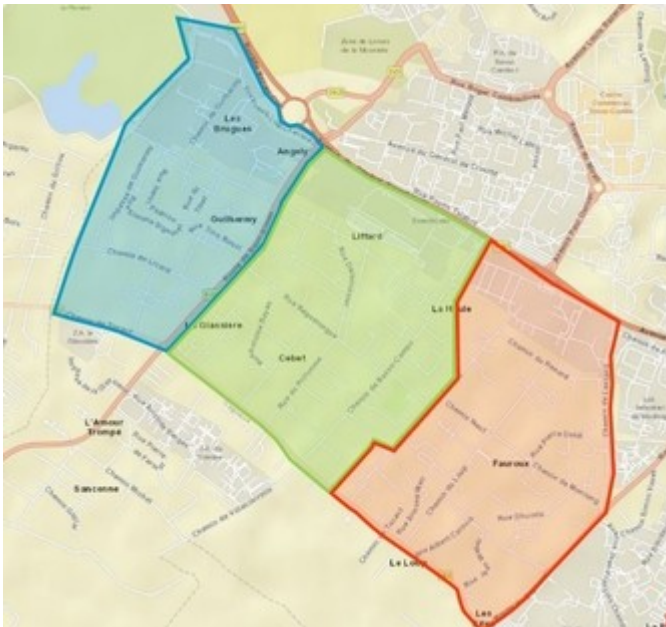
Les ateliers sur les réflexions autour du plan de circulation qui viennent d'être lancés auront du pain sur la planche.



### Atelier « déplacements »

La 1ère réunion de l'atelier qui doit réfléchir à l'amélioration des déplacements dans le quartier a eu lieu le 8 octobre. Une vingtaine de participants ont échangé avec les services techniques de la Métropole afin de définir une méthode de travail pour aborder ce sujet complexe.

Ainsi, le quartier a été découpé en 3 zones sur lesquelles travailleront 3 sous-groupes.



### Les 3 thématiques proposées :

Sécurité / Vitesse / Circulation  
 Modes doux (piétons/cycles)  
 Stationnement  
 Autres



**Objectif : identifier les sujets à étudier dans chaque thématique et prioriser les actions**

Une prochaine réunion qui aura lieu au mois de novembre permettra d'entrer dans le vif du sujet en définissant quelles seraient les priorités et les points noirs qui pourraient être améliorés.

## Urbanisme

### Réunions avec les services instructeurs de l'urbanisme :

Ces réunions lors desquelles nous sont présentés les avant-projets des promoteurs sur le quartier sont annulées lorsqu'aucun projet n'est envisagé. Après une première réunion fin août, les trois autres réunions prévues depuis n'ont pas eu lieu, faute de projet à examiner, ce qui nous convient parfaitement.

### Permis accordés en septembre :

Nous avons relevé la délivrance de 5 permis de construire pour des maisons individuelles et aucun collectif.

1 projet de 18 logements collectifs a été refusé au 36b ch du Loup.

Au niveau des dépôts :

- 48 ch du Renard : demande de découpage pour réaliser 2 terrains à bâtir
- 37 ch de Monlong : demande de division parcellaire
- rue du Prilloume : demande de division parcellaire

Ces chiffres inédits depuis des années montrent un coup d'arrêt donné à l'urbanisation débridée du quartier. « **Pourvu que ça dure** » !

### Projet de Toulouse Métropole Habitat rue Manouchian :

Un permis modificatif du permis initial de 2015 de TMH a été déposé et obtenu cet été.

Les changements portent sur une baisse du nombre de logements qui passe à 11 et quelques modifications esthétiques.

Jusqu'à présent, ce bâtiment était annoncé comme une résidence séniors. Cette affectation semble remise en cause dans le projet modifié, qui ne parle plus que de 11 logements sociaux et d'un local associatif qui devrait remplacer à terme celui qui est loué place des Tibaous.

Comme les riverains du projet, nous regrettons que cet emplacement ne soit pas utilisé pour réaliser un espace vert près d'une place des Tibaous très minérale.

TMH et le quartier n'avaient pas un besoin vital d'ajouter 11 logements sociaux à cet endroit, mais il n'est plus possible de l'empêcher par des recours. Seul TMH pourrait décider de renoncer à son projet.





## OAP Guilhermy

Nous avons écrit au Maire pour demander des modifications de l'OAP Guilhermy, en concertation avec les habitants (voir lettre en fin de bulletin).

Les règles de zonages actuels permettraient à terme la construction de plusieurs centaines de logements, bien au-delà des chiffres affichés dans les documents prévisionnels de la mairie.

En terme de hauteurs autorisées, des zones de 12 mètres de haut qui permettent la construction de 4 niveaux ont été positionnées sur des rues qui ne comprennent que des habitations de 1 ou 2 niveaux.

Nous pensons qu'il serait temps de réfléchir ensemble sur l'évolution de cette zone.

**Dernière nouvelle :** M. Moudenc vient de nous répondre et propose une rencontre avec le Maire de quartier et l'Adjointe à l'urbanisme sur l'OAP Guilhermy, probablement fin décembre.



## Campements

Le Conseil Départemental, propriétaire du terrain devant la société Cougnaud a obtenu une décision de justice en août pour que les forces de l'ordre fassent évacuer le terrain. La préfecture a accordé le recours à la force publique, laquelle doit intervenir.

La Métropole propriétaire du terrain proche du restaurant KFC a obtenu en octobre une décision de justice d'expulsion des caravanes.

Extrait d'une interview le 13 octobre 2019, de Daniel Rougé, l'élu aux solidarités à la mairie :

*« Nous avons notamment des installations autour du rond-point Eisenhower, à Saint-Simon. Ces installations sont liées à des groupes régionaux. Pour la première installation, il y a là une trentaine de caravanes. Une procédure est en cours, par le conseil départemental. La justice leur a donné raison. Les forces de l'ordre doivent intervenir. Pour l'autre installation près du restaurant KFC, nous avons lancé une procédure également. »*

## Collège St-Simon 1

Dans la perspective de la construction du collège St-Simon 1 sur les terrains de NXP, nous avons écrit au Conseil Départemental afin d'organiser une réunion publique pour évoquer la problématique de la future carte scolaire.

Nous vous rappelons que ce collège doit ouvrir ses portes en septembre 2021.



A ce sujet, nous informons les personnes qui ne l'auraient pas encore constaté, que les travaux de voirie pour desservir le collège et la 1ère tranche des constructions de Vinci ont débuté.

Nous avons demandé à la mairie d'étudier une solution pour rejoindre le collège depuis le centre de St-Simon en déplacements doux, sans devoir emprunter Basso-Cambo ou Lestang.

## Nuisances du circuit de Candie

Nous avons écrit à M. Jean-Michel Lattes, élu aux déplacements, pour lui demander de revoir les horaires d'ouverture de la piste de moto les vendredi et samedi soir.

Voici sa réponse datée du 2 octobre :

Monsieur,

Votre mail a retenu toute mon attention.

J'en ai saisi le Directeur Responsable du Site pour analyses et prises de mesures adaptées.  
Cordialement.

## Départ du docteur Boyer-Mohan



Après plus de 20 ans de présence à soigner les habitants de St-Simon sans jamais compter ses heures, le docteur Boyer-Mohan a décidé de cesser son activité libérale à la fin du mois d'octobre.

Il va beaucoup manquer à ses patients qui étaient nombreux ce vendredi pour lui témoigner leur affection, au cours d'une réunion amicale empreinte d'émotion.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et sa nouvelle vie.

## Installation de boîtes à lire

4 boîtes à lire seront installées dans les lieux ci-contre :

- Ecole Guilhermy
- Ecole P. Bert
- Place de l'église
- Place des Tibaous



## Francazal

Le collectif Francazal organise son Assemblée Générale le 24/10 à 20h30 à la mairie de Cugnaux.

Nous sommes concernés bien entendu par l'évolution de l'aéroport et le Président de St-Simon Environnement participera à cette AG que nous vous relaterons dans un futur bulletin.

Pour vous informer sur le collectif : <https://collectif-francazal.org/>

## Moustiques



### Un espoir pour Toulouse ?

D'après un article de Science et Avenir de septembre 2019, Une technique nouvelle existerait pour se débarrasser de ces intrus qui nous gâchent l'été (et même l'automne).

Espérons que cale puisse fonctionner en-dehors d'une île...

## PROCHAINES REUNIONS

Bureau à la salle associative de la place de l'église : **lundi 4 novembre 20h30**

**NOTA** : la période de neutralité obligatoire avant l'élection municipale de mars 2020 entraîne une impossibilité pour les élus de participer à des réunions publiques.

Malgré cela, nous continuons à travailler avec eux et avec les services de la Mairie, seules les réunions publiques étant prohibées.